

Bourses Campus France :

Il est fréquent de devoir trouver un financement pour s'inscrire en doctorat. En fonction de votre situation, votre établissement d'accueil, votre pays d'origine, une entreprise ou l'Union européenne peuvent financer votre projet de recherche.

1- Les outils indispensables pour chercher un financement :

- Avant de chercher un financement doctoral, vérifiez si l'école doctorale qui vous intéresse exige un taux de financement minimum pour pouvoir s'inscrire. C'est surtout le cas lorsque vous suivez des études en sciences exactes. Ce montant est indiqué sur la page de l'école dans l'annuaire des écoles doctorales.
- Consultez la liste des financements possibles pour votre doctorat sur le catalogue Campus Bourses. Selon les cas, votre doctorat peut être financé par votre établissement d'accueil, par une entreprise ou par votre pays ou votre université d'origine.
- Enfin, l'Association nationale des docteurs (ANDès) publie chaque année un guide du financement des doctorats dans lequel vous trouverez davantage d'informations à propos du financement de votre doctorat.

2- Les doctorats financés par votre établissement d'accueil :

Les écoles doctorales, les laboratoires et les organismes de recherche publient régulièrement sur leur site Internet des offres de sujets de thèse financés. Ce financement doctoral constitue le premier moyen de trouver un financement pour votre doctorat. Il en existe trois types :

- **Le financement sur contrat doctoral** : votre école doctorale finance votre doctorat à hauteur de 1 400 euros nets par mois pendant trois ans. Elle le fait soit à partir de ses budgets de recherche soit en complétant votre apport. Ce contrat doctoral est un contrat de travail dédié aux doctorants, sans condition d'âge ou de nationalité. Il est renouvelable deux fois un an, soit un total de 5 ans.
- **Le financement sur contrat d'organisme de recherche** : votre organisme de recherche (Cnes, CNRS, CEA, etc.) finance votre doctorat à hauteur de 1 500 euros nets par mois.
- **Le financement sur contrat lié à un projet financé par l'Agence Nationale de Recherche (ANR)** à hauteur de 1400-1500 euros nets par mois.

3- Les doctorats financés par votre pays d'origine :

Certains pays ont mis en place des programmes de financement de doctorat. Le montant des bourses varie en fonction du pays qui les octroie. Il s'échelonne de 900 à 1 500 euros par mois. Dans tous les cas, vérifiez auprès de votre école doctorale que le financement proposé est suffisant. Sinon, le laboratoire d'accueil devra trouver un complément de financement pour votre poste. Par ailleurs certains établissements français disposent de 50% du financement pour un doctorat, et cherchent des partenaires disposés à payer les 50% restants.

4- Les doctorats financés par une entreprise :

- En partenariat avec l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT), le dispositif CIFRE (Conventions industrielles de formation par la recherche) permet à de jeunes chercheurs d'être embauchés par une entreprise ou une collectivité publique pour conduire leur recherche, en lien avec une équipe universitaire.
- L'entreprise ou la collectivité finance alors votre doctorat *via* un contrat de travail de droit privé. Elle vous verse un salaire minimum d'environ 1 800 euros nets par mois pendant trois ans. C'est une bonne opportunité d'acquérir une expérience dans la recherche en entreprise.

5- Les doctorats financés par l'Union européenne :

Mis en place dans le cadre des actions Marie Skłodowska-Curie, le doctorat européen conjoint permet de bénéficier d'un financement de 36 mois. Il s'adresse aux étudiants étrangers qui sont inscrits en doctorat au sein d'un établissement d'enseignement supérieur européen qui est membre d'un consortium regroupant au moins trois établissements de trois pays différents. La demande de financement doit être adressée à l'établissement coordinateur.